



Le Courrier des Éleveurs

Octobre 2021



© CdL

Dans ce numéro :

- Afac, régions
- National de l'Obstacle
- Grand Show Anglos
- Fédération des Propriétaires
- Assemblée Générale de la Fédération des Eleveurs
- Sanitaire : la rhodococcose
- Palmarès et adhérents à l'honneur



#RACEANDCARE
#VIVELELEVAGEFRANÇAIS
#BREEDINFRANCE

257, avenue Le Jour se Lève
92655 Boulogne Cedex
Tél. : 01 47 61 06 09 - Fax : 01 47 61 04 74
info@federationdeseleveursdugalop.fr

www.federationdeseleveursdugalop.fr





Edito de Loïc Malivet



Le Courrier des Éleveurs

Calendrier



CHERS ÉLEVEURS,

C'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons en ce lieu pour notre Assemblée Générale, après l'annulation de l'édition 2020 qui a finalement dû se dérouler en visioconférence au mois décembre.

Je vous remercie de votre présence aujourd'hui malgré les contraintes qui nous sont imposées par la situation actuelle...

... Merci à nos responsables de Commissions pour leurs interventions respectives et pour compléter leurs propos, je voulais revenir sur quelques éléments marquants des derniers mois.

AU NIVEAU DE LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS :

1. En début d'année, malgré le Brexit, les transports vers et depuis l'Angleterre ont pu avoir lieu avec, il est vrai, une procédure administrative et des contrôles aux frontières assez contraignants, surtout lors du voyage de retour. Ces contraintes ont eu un impact non négligeable sur le nombre de juments françaises qui ont été saillies en Angleterre/Irlande et sur le nombre de juments venues de ces deux pays pour être saillies en France, ce qui était logiquement prévisible.

2. Malgré le 3^{ème} confinement, la saison de monte 2021 s'est déroulée dans de bonnes conditions notamment grâce au protocole de déplacement des juments, créé en 2020 pour faire face aux risques sanitaires et qui a été reconduit cette année, à la demande de notre Commission Étalonniers. Le nombre de juments saillies est en légère hausse chez les PS selon les derniers chiffres fournis par l'IFCE (+ 1 %) et reste stable chez les AQPS.

3. Comme annoncé lors de la dernière Assemblée Générale, l'année 2021 a été axée sur la Communication avec les différents projets qui ont été évoqués tout à l'heure par Luc Kronus. La série de films promotionnels de la Fédération, de l'élevage et des courses en général a été largement diffusée sur les réseaux sociaux et sur la chaîne Equidia, lors des concours et manifestations où la FEG était présente mais aussi sur certains hippodromes équipés pour pouvoir les diffuser, par exemple à quelques encablures d'ici sur l'hippodrome de Clairefontaine. Je remercie toutes les personnes qui ont participé à ces films, avec Céline Gualde à la réalisation. Je vous invite à les partager autour de vous afin de toucher un public le plus large possible et de porter la bonne parole au-delà de notre microcosme.



Editeur : Fédération des Éleveurs du Galop • **Directeur de la publication :** Loïc Malivet
• **Rédaction :** Fédération des Éleveurs du Galop • **Mise en page :** Camille Renaudin
• **Impression :** ACTIMA - 92300 Levallois Perret - Tel : 01 47 59 88 88

• 18 - 22 octobre

ventes de yearlings, Arqana, Deauville

• 20 octobre

EquiRencontres, Arqana, Deauville

• 6 - 7 novembre

week-end de l'obstacle, Auteuil

• 13 novembre

ventes de yearlings plat, Arqana, Deauville

• 15 novembre

ventes de chevaux à l'entraînement, Arqana, Deauville

• 16 novembre

ventes de stores et yearlings d'obstacle, Arqana, Deauville

• 17 novembre

ventes d'élevage, obstacle, Arqana, Deauville

• 23 novembre

Réunion EFTBA à Newmarket

• 4 - 7 décembre :

ventes d'élevage, Arqana, Deauville

• 4 décembre :

Gala de l'Élevage, Deauville, Hippodrome de Clairefontaine



ARQANA

COMMUNIQUÉ

Protocole vaccination GRIPPE + RHINOPNEUMONIE pour les vacances de novembre et décembre 2021 **Arqana Deauville**

Le code des courses ayant récemment évolué en son article 135 concernant les vaccinations, veuillez prendre note des nouveaux intervalles pour les lots qui passeront en vente d'ici la fin d'année :

Foals :

primo-injection de deux doses entre
21 et 60 jours

Yearlings :

primo-injection de deux doses entre
21 et 60 jours puis booster entre
120 et 180 jours

Deux ans :

idem, yearlings puis assurer
un rappel tous les 6 mois maximum

Lots d'élevage et chevaux à l'entraînement :

Une injection dans les 6 mois qui précèdent
le jour de la vente.

4. Un mot sur les ventes de yearlings qui viennent de se conclure, le bilan est honorable dans le contexte actuel avec 324 yearlings qui sont passés sur le ring durant les trois premiers jours. 76 % d'entre eux ont été vendus pour un prix moyen de 162 000 € (- 13 % par rapport à 2019). La V2 cependant a été très compliquée avec une baisse importante du prix moyen et du taux de vendus.

AU NIVEAU DE L'INSTITUTION DES COURSES :

1. Il faut souligner le travail fourni par France Galop qui a tout mis en œuvre durant ces derniers mois pour que les courses puissent se poursuivre et nous n'avons ainsi pas connu d'interruption de l'activité, comme ce fut malheureusement le cas lors du premier confinement. De nombreuses réformes sont en cours, que ce soit au niveau du programme des courses plates ou dans le cadre des nouvelles orientations de la discipline de l'Obstacle, espérons que celles-ci porteront rapidement leurs fruits.

2. Le PMU de son côté a fait un travail remarquable en faisant preuve de beaucoup d'agilité malgré les fermetures d'établissements et il a réussi à sauver la recette malgré toutes contraintes. Les derniers chiffres des enjeux dont nous disposons, ceux du mois de juillet, sont porteurs d'espoir pour la suite de l'année.

PERSPECTIVES ET CONCLUSION :

Une activité intense va se poursuivre au niveau de notre Fédération dans les prochains mois avec, comme annoncé en début d'année, une présence sur le terrain accrue : nous vous donnons rendez-vous à l'occasion des différentes ventes qui auront lieu dans les prochains mois : Osarus, Arqana, Lumet, ainsi que lors des différents concours en régions (l'Anjou Foal Show au Haras de la Courlais, le Show Anglo à la Teste et le Show Aqps au Lion d'Angers) mais aussi sur les hippodromes, que ce soit en région ou à Paris. Comme vous avez pu le constater, le Répertoire des Étalons 2021 a été remanié avec un nouveau format, plus pratique à utiliser. La modernisation de cet outil se poursuit avec le lancement d'une nouvelle application, permettant une consultation sur smartphones et tablettes de la version digitale du répertoire et une campagne de communication à l'étranger, qui sera lancée à l'automne pour promouvoir notre parc étalons.

Viendront ensuite nos traditionnels tirages au sort de saillies, événements toujours très populaires auprès de nos adhérents, ainsi que le Gala de l'Élevage que nous avons hâte d'organiser après avoir été empêchés de le faire en 2020. Plusieurs dossiers importants vont également faire l'objet de toute notre attention comme la transposition en droit Français de la directive européenne dite "Loi de Santé Animale", le projet de charte de Bonnes Pratiques ou encore le dossier TVA.

Sur ce dernier point, il ne faut pas perdre espoir malgré le revirement auquel nous avons dû faire face.

Au niveau du sanitaire, je me servirai de ma double casquette (Vice-président du RESPE et Président de la Filière Cheval) pour, d'une part développer les ressources permettant de renforcer l'action du RESPE, si importante pour la sécurité sanitaire de notre cheptel. L'intégration prochaine de nos homologues irlandais au sein du RESPE, démontre à quel point ce modèle unique en Europe est efficace. D'autre part, au niveau de la Filière Cheval, mon rôle de Président sera utile pour convaincre les dernières Sociétés-Mères qui n'ont pas encore rendu obligatoire la vaccination contre la rhinopneumonie, de la nécessité d'imposer cette mesure pour l'ensemble de leurs équidés. Ce n'est que par une vaccination générale de toutes les races de chevaux que nous pourrions lutter encore plus efficacement contre cette maladie.

D'un point de vue plus général, il faudra tout mettre en œuvre dans les prochains mois pour relancer encore davantage l'activité hippique, inciter les propriétaires et les éleveurs à revenir sur les hippodromes mais aussi susciter de nouvelles vocations, ce challenge est l'affaire de tous, il appartient à chacun d'entre nous de le relever.

Vous pouvez compter sur les élus et sur toute l'équipe de la FEG pour agir dans la réalisation de ces objectifs.

Assemblée Générale de la Fédération des Éleveurs du Galop

Deauville, le 18 août 2021



//// En ouverture de la réunion, le **Président Malivet** souhaite la bienvenue aux membres présents dans la salle et à tous ceux installés derrière leurs écrans, l'AGO étant diffusée en direct par France Sire.

Il se réjouit qu'il soit cette année possible d'organiser une Assemblée Générale en présentiel et de retrouver ces lieux et les éleveurs après une édition 2020 en visioconférence. Puis le Président annonce le déroulement de la matinée qui commencera par les interventions du trésorier puis des différents responsables de commissions, suivies par le rapport moral du Président et un moment de questions. Dans la deuxième partie de la matinée la parole sera donnée à Edouard de Rothschild et Olivier Delloye pour France Galop, Philippe Augier et Cyril Linette pour le PMU et Arnaud de Courcelles pour Equidia. Le Président laisse la parole à Daniel Cherdo, trésorier.



Daniel Cherdo présente et commente les résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2021. Il précise le montant des produits (issus essentiellement des prélèvements sur primes, sur livrets et des cotisations) et celui des charges (dont promotion, information, frais de fonctionnement...), apportant les

explications nécessaires. Le Trésorier lit un extrait du rapport du Commissaire aux Comptes certifiant que les comptes annuels sont réguliers et sincères. Les comptes sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés. Puis Daniel Cherdo présente le budget 2021, indiquant et expliquant les modifications apportées par rapport à l'exercice précédent. Le budget 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Antonia Devin, responsable de la Commission Sanitaire, remercie le Dr Guillaume Fortier (vétérinaire conseil de la Fédération) et les membres de la commission pour leur constante implication. Les travaux de ce groupe veulent répondre aux problématiques rencontrées par les éleveurs et Mme Devin se réjouit de l'avancée positive de certains



dossiers. Désormais les éleveurs français ont accès à un vaccin contre le rotavirus, fabriqué par Zoetis, et n'ont plus à faire venir celui-ci d'Irlande, d'Angleterre ou des USA. On peut donc travailler plus sereinement et espérer se débarrasser un jour de cette maladie. Au sujet de la rhodococcose, Mme Devin rappelle que Camille Vercken (Equiways) et Romain Paillet ont lancé la 2^{ème} phase de leurs recherches sur un protocole de biosécurisé pour la prévention de cette maladie. L'obligation vaccinale contre l'artérite virale pour tous les étalons sera de nouveau présentée à la commission du Stud Book fin 2021. Mme Devin précise qu'aux USA et au Royaume Uni les éleveurs ont accès aux vaccins vivants atténués contre l'AVE et l'Herpès Virus I et IV et souligne que la filière française serait aidée si Bruxelles ouvrait ses portes à ces vaccins efficaces. Elle indique que 65 % des cas de rhino détectés au printemps étaient consécutifs à l'épisode de Valence. La communication avec le RESPE reste très importante dès que les symptômes d'une maladie apparaissent, cela permet de réagir vite, protéger nos élevages et éviter une épidémie. Mme Devin informe qu'une demande sera faite à la Commission du Stud Book pour que les protocoles de vaccination grippe et rhino soient identiques pour les courses et l'élevage. Enfin, elle salue la réussite de la saison de monte qui s'est bien passée en respectant le protocole de déplacement des juments mis en place en 2020 et encourage chacun à garder les bonnes habitudes qui consistent à envoyer les documents sanitaires de la jument avant la saillie.

Antonia Devin est également à la tête de la Commission Internationale. Elle rend compte d'une réunion EFTBA tenue en visio à laquelle étaient présents 22 pays européens pour parler des challenges auxquels ils doivent répondre dont le bien-être équin et le passeport digital (qui commence à être proposé en Irlande et en Angleterre) qui notamment facilitera les déplacements de chevaux. Le Dr Fortier précise que la Fédération des Éleveurs est toujours très représentée dans les instances internationales traitant de l'élevage et du sanitaire, dont l'Equine Industry Committee qui gère l'International Codes Of Practice.

Benoît Jeffroy étant empêché, **Luc Kronus** relate les travaux et actions de la Commission Communication. Il fait mention des success boxes publiées dans EBN mettant en valeur l'élevage français, des publicités trimestrielles dans Jour de Galop pour saluer les succès de nos adhérents et de la série de films (5 en français et 2 en anglais) visant à promouvoir notre élevage, ses vertus et ses avantages. Il cite les projets en cours tels que la valorisation du Répertoire des Étallons avec la création d'un site internet dédié et la rédaction d'une Charte des Bonnes Pratiques (document définissant les droits et obligations des acteurs des courses dans le cadre de leurs activités commerciales impliquant des chevaux de galop).



©France Sire



©coll.privée

Julian Ince, qui mène la Commission Étalloniers, remercie ses membres très actifs qui œuvrent de concert avec les commissions sanitaire et communication. Il rappelle que la RDE 2021, en raison

de la pandémie, n'a pu être que numérique et espère une édition 2022 en présentiel. Aucun incident majeur n'est à déplorer durant la saison de monte qui s'est bien déroulée et on compte 1 % de juments saillies en plus par rapport à 2020. Enfin, il souligne que le site internet consacré au Répertoire des Étallons, utilisable également sur tablettes et smartphones, permettra d'accroître la promotion de nos étallons, en France et à l'étranger.

REPertoire DES ÉTALLONS 2022

INSCRIVEZ VOS ÉTALLONS !!!

Chers étalloniers, le Répertoire des Étallons 2022 est en cours de préparation, ne manquez pas l'occasion d'assurer encore plus largement la promotion de vos étallons : l'inscription dans le Répertoire inclut la présence sur le tout nouveau site dédié : www.etalons-galop.fr bientôt disponible.

Pour toute inscription dans le Répertoire des Étallons 2022 contactez : repertoire.etalons@orange.fr

Pierric Rouxel précise en préambule que sa Commission Élevage compte 3 groupes : le bien-être équin confié à Aliette Forien, le programme qui relève de Jean de Cheffontaines et le technique sous sa responsabilité directe.



©APRH

- Il rappelle que la 1^{ère} mission de ce 3^{ème} groupe est de représenter la Fédération des Éleveurs dans les instances régionales et départementales afin d'être partie prenante dans les décisions qui impactent les éleveurs. Parmi ces instances on peut citer les Conseils des Équidés, les Safer, les Groupements de Défense Sanitaire, les Comités et Conseils Régionaux des courses, les Conseil d'Administration de différents organismes et sociétés de courses... Grâce à cette présence multiple, le monde de l'élevage est mieux intégré, mieux compris et défendu. La 2^{ème} mission du groupe technique est d'analyser les différentes facettes de notre activité et proposer des thèmes de réflexion comme celui de l'étalonnage qui part du constat que le parc étallonier est déséquilibré dans son offre. Pierric Rouxel précise qu'en 2021 un seul étalon a dépassé les 100 000 euros la saillie, ils étaient 17 à plus de 10 000 euros, 94 au-delà de 3 000 euros, et 82 sous la barre des 3 000 euros la saillie. Il rappelle qu'une étude montre que les étallons à petits prix saillissent en moyenne 20 juments par an et tombent vite dans l'oubli. Une question se pose : comment atteindre un objectif de qualité plutôt que de quantité ? Faut-il établir des critères de sélection pour les nouveaux étallons et si oui sur quelles bases ? Faut-il encourager les étalloniers à grouper leurs forces d'investissement pour monter en gamme les reproducteurs stationnés en France ? Pierric Rouxel conclut en rappelant qu'il faudra dégager des propositions concrètes et réalistes pour assurer la compétitivité de notre élevage pour les prochaines décennies.

- Pour le groupe Programme, **Jean de Cheffontaines** souligne que la Fédération des Éleveurs est présente aux Conseils du plat et de l'obstacle de France Galop. Pour le plat, il met en évidence un paradoxe : le programme et les allocations font de la France un des pays les plus attractifs. Pourtant, on constate une perte de compétitivité des chevaux entraînés en France et une baisse des effectifs à l'entraînement.



©France Sire

Suite page suivante ►

Jean de Cheffontaine souligne que le programme est globalement bien fait et équilibré et que France Galop a initié, par Fédérations, un travail sur les effectifs et les opportunités de courir. La question se pose des mesures à adopter pour redonner de l'attractivité au programme de sélection à 2 et 3 ans par rapport aux anglais. Le système des réclamer est également ouvert à discussion. Pour ce qui concerne l'obstacle, Jean de Cheffontaine déplore un déficit de partants préjudiciable aux paris hippiques. Il rappelle que France Galop a lancé un plan de redynamisation de l'obstacle visant à garder les jeunes chevaux à l'entraînement en France et augmenter l'attractivité auprès des parieurs. Parmi les pistes pour faire évoluer le calendrier de l'obstacle, M. de Cheffontaine cite l'ouverture de la saison à Auteuil plus tôt dans l'année et sa fermeture plus tard pour mieux préserver la piste et les chevaux. Pour terminer, il souligne que nous avons globalement un bon programme en phase avec la génétique du cheptel entraîné en France.



• **Alette Forien** salue l'investissement des membres du groupe Bien-Être Équin dans les différents travaux,

essentiels si on veut que les courses, en particulier l'obstacle, perdurent. Elle met en avant différents axes de travail notamment : la communication sur l'amour et les soins que nous apportons à nos chevaux, l'utilisation d'éléments de langage et la formation à ceux-ci (certaines expressions peuvent être mal interprétées par des néophytes), la reconversion avec Au-Delà Des Pistes et l'Écurie Seconde Chance. Par ailleurs, Mme Forien évoque le sujet de la cravache qui reste sensible et pour lequel on considère qu'une décision ne peut être prise qu'au niveau européen. Enfin, elle met l'accent sur la nécessité de partager les outils de communication lancés par la FNCH et son **#RaceAndCare** et la Fédération des Éleveurs et ses films dont un, très vu et apprécié, sur la reconversion des chevaux.



DES PRÉSENTATIONS RICHES ET CONSTRUCTIVES

A l'issue de l'Assemblée Générale les représentants de la filière ont présenté leurs actions et projets puis, comme de coutume ces dernières années, se sont prêtés au jeu des questions réponses avec les présents dans la salle d'Arqana. Un moment d'échange unique et toujours particulièrement apprécié par tous.

La Fédération des Éleveurs remercie chaleureusement le Président Edouard de Rothschild, le Président Philippe Augier, Messieurs Olivier Delloye, Cyril Linette et Arnaud de Courcelles pour leur disponibilité.

Si vous souhaitez voir ou revoir ces interventions, rendez-vous sur France Sire ou sur le site de la Fédération des Éleveurs www.federationdeseleveursdugalop.com, rubrique actualités.

Loic Malivet, Cyril Linette, Philippe Augier, Edouard de Rothschild, Olivier Delloye et Arnaud de Courcelles ©France Sire



//// L'AFAC a souhaité rendre hommage au cheikh Hamdan bin Rashid Al Maktoum et à son implication exceptionnelle dans la filière française

du Pur-Sang Arabe. Ainsi une des nouvelles courses créées par l'AFAC cette année a été nommée en son honneur. Elle s'est déroulée le 16 septembre 2021 sur l'Hippodrome de Mont-de-Marsan. L'entité du cheikh Hamdan bin Rashid Al Maktoum a aussi été marquée par la participation active de Richard Lancaster. Le Directeur de Shadwell fut un grand soutien pour nous tous et ce fut un plaisir de travailler avec lui durant toutes ces années. Le cheikh Hamdan et lui avaient montré toute leur considération pour les éleveurs français en stationnant des étalons en France au Haras de Saint Faust. Cette année, **la Vente ARQANA de Pur-Sang Arabes** en partenariat avec l'AFAC aura lieu le jeudi 30 septembre sur l'hippodrome de Saint-Cloud. Unique en Europe, de nombreux chevaux de haut niveau en sont issus. Celle-ci se déroule au cœur d'une grande semaine de courses puisque dès le lendemain sur l'Hippodrome de Saint-Cloud aura lieu le Qatar Arabian Trophy des Poulains (Gr1 PA) et le Qatar Arabian Trophy des Pouliches (Gr1 PA). Le week-end du 2 & 3 octobre, l'hippodrome de ParisLongchamp sera le théâtre du plus grand spectacle hippique de l'année en plat avec le Qatar Arabian Trophy des Juments (Gr1 PA) le samedi 2 octobre et la Qatar Arabian World Cup (Gr1 PA) le 3 octobre, jour du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe (Gr1).

L'Assemblée Générale de l'AFAC se déroulera le 25 octobre lors de la grande journée automnale des Pur-Sang Arabes à Toulouse. Les adhérents seront conviés à un cocktail pour célébrer l'évènement. Cette superbe réunion toulousaine accueille trois épreuves de prestige : le Prix Cheri Bibi (Gr3 PA), le Prix Nevada II (Gr3 PA) et le French Arabian Breeders' Challenge Classic (Gr1 PA), sponsorisé par le cheikh Zayed bin Sultan Al Nahyan. L'année dernière, c'est son élève et représentant Hattal qui s'était imposé.

Enfin, pour clôturer l'année, **le traditionnel tirage au sort de saillies d'étalons pur-sang arabes se déroulera le dimanche 12 décembre** sur l'hippodrome de Pau. C'est une journée très appréciée des adhérents qui se déplacent toujours nombreux pour cet évènement. C'est aussi l'opportunité pour les membres de l'AFAC de remporter des saillies de qualité et pour les donateurs de mettre en avant leurs étalons. Les donateurs de l'année 2020 étaient la Royal Cavalry of Oman, Al Shahania Stud, Wathba Stallions, Shadwell, Al Shaqab, haras du Grand Courgeon, haras de Mandore, Zied Romdhane, Hassan Mousli, Saad Suhail Al Mukhaini Bahwan ... C'est un évènement qui bénéficie d'une grande visibilité étant relayé dans Jour de Galop, JDG Arabians, en direct sur les réseaux sociaux et dans l'AFAC Stallion Book.



INSCRIPTIONS OUVERTES POUR LES FRENCH ARABIAN BREEDERS' CHALLENGE.

Pour participer aux quatre courses des French Arabian Breeders' Challenge sans frais d'engagement, tous les membres de l'AFAC ont la possibilité d'inscrire leurs yearlings au tarif avantageux de 200 €. Les inscriptions pour les yearlings sont ouvertes jusqu'au 30 novembre 2021 (formulaire téléchargeable sur www.afac-france.com). Ces inscriptions présentent l'avantage d'être valables à vie, y compris en cas de changement de propriétaire.



//// D'ordinaire prévue la veille du Grand Cross de Pau, début février, dans le hall du champ de courses du Pont-Long, notre Assemblée a cette fois du attendre le tout début du mois d'août et le non moins sympathique cadre de l'hippodrome de La Teste-de-Buch pour pouvoir être organisée. Ainsi, le dimanche 1^{er} août dernier, les éleveurs du Sud-Ouest ayant fait le déplacement jusqu'en Gironde ont pu écouter Jean Biraben et le bureau de l'ECSSO, notamment les vice-présidents Louis Lafitte et Mathieu Daguzan-Garros ainsi que le trésorier Patrick Davezac, dresser le bilan de l'année écoulée ainsi que les missions à mener dans les semaines et mois à venir. Une réunion au cours de laquelle les lauréats des trophées de l'élevage 2020 du Sud-Ouest ont été mis à l'honneur, avant d'être clôturée par un déjeuner des plus chaleureux, dans la salle de réception du champ de courses du Béquet.



Jean Biraben et Mathieu Daguzan Garros
©coll. privée



UNE SÉRIE DE 7 FILMS PROPOSÉE PAR LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS

Vous les avez découverts et appréciés au cours de l'été, ils restent d'actualité ! N'hésitez pas à voir, revoir et partager la série de films produits par la Fédération des Éleveurs dans le but de promouvoir et mettre en valeur notre élevage.

Les 5 en français ont pour thèmes :

- " La voix des éleveurs ",
- " l'élevage équin source d'emploi rural ",
- " pourquoi j'adhère à la FEG ",
- " les galopeurs élevés dans le respect de leur nature "
- " une vie après les courses "

2 sujets en anglais,

" France, the place to breed " et " why am I a member of the France TBA " ont été largement diffusés outre-manche.

Ces 5 films sont toujours disponibles sur Facebook et la chaîne Youtube de la Fédération des Éleveurs : <https://www.youtube.com/channel/UCwRKF6gDsjAj3GCpm65J4LQ>

REGARDER, LIKEZ, PARTAGEZ !



T.P.C.

Association des éleveurs du centre-est (ADECE)



De nombreux participants au Moulin Foal Show ©Coll. Privée

MOULINS FOAL SHOW

Le 12 septembre sur l'hippodrome de Moulins, Galop Allier organisait un rassemblement de foals AQPS et PS avec l'idée d'aider à la commercialisation des poulains tardifs qui n'avaient pu être présentés. Les éleveurs ont répondu présent et 57 poulains et pouliches de bonne qualité ont été mis en valeur individuellement. Des acheteurs français et étrangers avaient fait le déplacement et un certain nombre de foals ont été vendus. Comme pour les shows de Decize et Paray-le-Monial, l'ADECE a soutenu cet événement avec l'organisation d'un apéritif qui a regroupé plus de 200 personnes. La journée s'est clôturée par une présentation très appréciée du Dr. Alix Neyrand sur la préparation de la jument à la saison de monte. Bravo à Galop Allier et Clotilde de Barmon pour la réussite de cet événement.

TIRAGE AU SORT

A NE PAS MANQUER !! ASSEMBLÉE GÉNÉRALE & TIRAGE AU SORT DE SAILLIES



Le 10 décembre 2021 à l'Hotel Alleti de Vichy, l'ADECE organise son gala de l'élevage avec la tenue de l'Assemblée Générale et du tirage au sort de saillies. C'est un rendez-vous important ! Ce sera l'occasion de faire le point sur le développement de l'association mais aussi de se retrouver et de passer une soirée agréable.

Belle sélection d'étalons à venir !
Nombreux lots à gagner !

8^{èmes} ÉQUIENCENTRES
« SPÉCIAL GALOPEURS »

Le mercredi 20 octobre 2021 à 11h
sur le site Arqana de Deauville

Programme des conférences :

RHINOPNEUMONIE, QUELS ENSEIGNEMENTS APRÈS L'ÉPIDÉMIE DE CE PRINTEMPS ?
par le Dr Guillaume Fortier (vétérinaire conseil de la FEG)

MON CHEVAL A DES CROTTINS MOUS : QUELS RESPONSABLES ? QUELLES BONNES PRATIQUES ?
par le Pr Véronique Julliard (vétérinaire en nutrition équine - Agrosup Dijon)

Une collation sera proposée à l'issue des conférences
Les places étant limitées, n'hésitez pas à nous informer de votre présence par mail à :
contact@parislesud.net avant le 8 octobre
Lieu de conférence : 32 avenue Hocquart de Turfort - 14800 Deauville

La Fédération des Éleveurs du Galop et Boehringer Ingelheim Santé Animale France ont le plaisir de vous convier à cet événement, organisé grâce au concours de la société Arqana



Fédération des Propriétaires du Galop



//// Plus qu'un Syndicat de propriétaires, la Fédération des Propriétaires du Galop se veut un groupe d'hommes et de femmes qui offre un véritable support à ses adhérents et qui remet le propriétaire sur le devant de la scène. Une équipe de

bénévoles s'est mobilisée auprès de moi pour traiter les priorités de notre Fédération, avec (entre autres) Paul Couderc Mathieu Daguzan-Garros, Antonia Devin, Aliette Forien, Julian Ince, Patrice Renaudin et Anne-Sophie Yoh.

En termes d'actions, notre priorité est de faciliter la vie du propriétaire, avec les entraîneurs, les prestataires et les institutions. Nous nous sommes ainsi rapprochés de l'Association des Entraîneurs du Galop pour améliorer la relation entraîneur-propriétaire. Les réunions de travail avec les représentants des entraîneurs ont permis de faire remonter un certain nombre d'événements ou de comportements d'entraîneurs qui irritent les propriétaires, voire les découragent – mais aussi, heureusement, de bonnes pratiques observées çà et là. Nous allons poursuivre ces travaux afin que leurs résultats soit pris en compte dans le programme du stage de formation pour l'obtention de la licence d'entraîneur.

Nous sommes également intervenus cet été auprès de France Galop sur le thème des courses à réclamer. Celles-ci jouent un rôle clé pour attirer de nouveaux propriétaires et également pour faire vivre une certaine catégorie de chevaux. Or, leur fonctionnement et les règles les concernant sont sources de frustrations pour beaucoup d'acteurs, ceci depuis plusieurs années. Nous avons présenté à France Galop, en juin, plusieurs pistes pour une refonte du système des courses à réclamer visant à le redynamiser et à le rendre plus attractif vis-à-vis des propriétaires et des parieurs :

1. La suppression de l'excédent de réclamation - les bulletins de réclamation pour un même cheval seraient alors tirés au sort, comme cela se fait aux Etats-Unis.
2. Plus de flexibilité dans la fixation du taux de réclamation, avec une maille plus fine que le 11/14/17, etc. La condition de course indiquerait un taux de base et une livre de surcharge par tranche de mille ou plusieurs milliers d'euros de prix supérieur au taux de base selon les catégories.
3. La suppression dans les conditions de courses de la surcharge pour les sommes reçues. Le propriétaire vendeur serait alors enclin à vendre au prix du marché sans dégrader sa chance de gagner la course.
4. Maintien de courses mixtes – prévues dans le code mais peu utilisées – pour traiter le cas des chevaux courant à réclamer par défaut, en raison d'un déficit d'engagements possibles ou d'une valeur handicap jugée excessive. Par ailleurs, une refonte serait l'occasion de remettre à

plat les règles de facturation selon que le vendeur est assujéti ou non à la T.V.A et aussi d'envisager la possibilité de réclamer un cheval à distance. Bref, pour évoluer, les règles des réclamer doivent être simples à mettre en œuvre, difficiles à contourner et équitables. Le risque d'une réforme mal ficelée serait d'instaurer des changements sans corriger les dysfonctionnements dont les propriétaires se plaignent. C'est pourquoi notre Fédération a engagé cette démarche vis-à-vis de France Galop.

Les récentes ventes de yearlings ont souffert d'une trop rare demande française, la TVA peut être une des raisons... voilà donc un dossier à reprendre. Chère TVA ! On peut le dire car c'est un boulet que nous traînons depuis bientôt dix ans et qui nous coûte... cher ! C'est extrêmement pénalisant pour la majorité des petits propriétaires non-éleveurs à qui il est impossible de s'assujéti et donc de récupérer la TVA. Les responsables de cet état-de-fait ? La doctrine européenne bien ancrée (rejet de l'application du taux agricole à nos activités) et la frilosité de nos gouvernants (crainte d'une condamnation bruxelloise conduisant à renoncer à l'application du taux réduit 10 % pour les jeunes chevaux jusqu'à leur mise à l'entraînement).

Enfin, le recrutement de nouveaux adhérents est une priorité tout aussi importante. Au sein de la Fédération des Eleveurs du Galop, les ¾ d'entre nous faisons courir. Je vous invite à adhérer à la Fédération des Propriétaires du Galop. Plus nous serons nombreux, plus nous pèserons sur les décisions futures du galop.

Jean de Cheffontaines
Président



Le 11 août 2021, hippodrome de Clairefontaine, journée des associations. De gauche à droite : William Nash, Jean de Cheffontaines, Aliette Forien, Anne-Sophie Yoh.

Encore en 2021, le Grand Show Anglo garde son cap



Autour de JOCKER DE TANUÈS, champion suprême du concours : De gauche à droite, Didier Guillemain (qui doit entraîner le poulain), Xavier Thomas-Demeaulte, Luigi Carli*, Didier Courrèges*, François Rohaut*, Paul Couderc, Isabelle Gallorini*, Mathieu Talleux, Toby Jones*, Marc Maisonneuve et Jean Bernet. * Membres du jury ©France Sire

//// Le jeudi 23 septembre, le Grand Show Anglo Course célébrait sa huitième année d'existence, sous le soleil girondin, avec pour écrin le magnifique hippodrome de La Teste-de-Buch. Un événement placé comme d'habitude sous le signe de la convivialité, où les éleveurs de la race ont une nouvelle fois fait étalage de tout leur savoir-faire, ayant préparé et présenté des pouliches et poulains de 2 ans de grande qualité, tant au niveau du pedigree que des modèles. De très nombreux professionnels de la filière - propriétaires et entraîneurs du Grand Sud-Ouest, de Corse et d'Italie - se sont pressés autour du ring de présentation mais aussi dans les allées des boxes pour inspecter de nombreux sujets.

Au cours de ce grand événement du calendrier hippique français, de nombreux échanges commerciaux ont été réalisés, certains par de nouveaux investisseurs plus habitués à s'intéresser aux pur-sang.

Au terme de cette journée, le titre de Champion Suprême a été décerné à l'unanimité par le jury au lot n° 13, JOCKER DE TANUÈS, un très beau modèle, pur produit anglo-arabe à 50 % de l'élevage cantalou de Jean-Charles Maisonneuve, présenté pour l'occasion par Mathieu Talleux du Haras du Mazet à Pompadour. Ce fils de Roseau de Tanuès, non content d'avoir été sacré meilleur mâle de sa catégorie, s'est donc également vu couronner meilleur mâle de ce Grand Show Anglo Course édition 2021.



JOCKER DE TANUÈS, meilleur mâle du concours ©France Sire

Ce dernier s'est retrouvé en finale avec le lot n° 91, MESARIA, une magnifique pouliche, fille de Tin Horse élevée dans le Gers par le Haras des Granges de Mathieu Daguzan-Garros, qui a quant à elle été sacrée championne de sa section des femelles de 12.5 à 25 % avant d'être élue meilleure femelle du concours toutes catégories confondues.



MESARIA, meilleure femelle du concours ©France Sire

Paul Couderc, Président de la Fédération Anglo Course et du Comité organisateur, adresse un grand merci à tous les participants, présentateurs comme acheteurs, à l'ensemble des partenaires ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied à l'organisation de cet événement, et sans qui le Grand Show Anglo Course ne pourrait exister. Rendez-vous à présent en septembre 2022, pour le neuvième volet du plus grand événement de l'anglo-arabie française.

NOUVEAU

UN SITE INTERNET POUR LE RÉPERTOIRE DES ETALONS

Il sera opérationnel dès la mi-novembre et présentera tous les étalons inscrits dans le Répertoire. Constamment mis à jour et proposant un grand nombre d'informations sur les étalons et leur production, ce site deviendra un outil indispensable aux éleveurs, propriétaires, entraîneurs, courtiers... Optimisés pour une utilisation sur tablettes et smartphones, vous pourrez le consulter gracieusement à volonté où que vous soyez. Rendez-vous bientôt sur www.etalons-galop.com

Résultats du National de l'Obstacle - ANCCO

//// Le 3 août dernier, le concours du National de l'Obstacle a fait son retour sur l'emblématique site du haras du Pin. Retour également des yearlings dans cette édition très attendue par les éleveurs : preuve en est, le record d'inscrit a été battu, avec 131 lots au catalogue ! Même la météo a été au rendez-vous pour cette belle journée, tout comme les nombreux sponsors et éleveurs partenaires qui permettent au concours de se tenir dans les meilleures conditions années après années. Les chevaux passés sur les rings du National de l'Obstacle brillent régulièrement sur les plus belles pistes d'obstacle d'Europe. On pense à la championne de la famille Coiffier, L'Autonomie : 12 victoires de Groupe, dont 2 Gr.1 ! Mais il ne faut pas oublier le gagnant de Groupe à Cheltenham Le Prézien, ni le valeureux Cracking Smart, gagnant de Gr.2 et placé de Gr.1 en Irlande, pour ne citer qu'eux.

La particularité du concours normand est d'être ouvert à tous types de chevaux à vocation "obstacle" : pur-sang, AQPS et Anglo-Arabs, sans restriction d'origine géographique, puisqu'ils viennent de toute la France ! Foals, yearlings et 2 ans sont passés les uns après les autres sous les yeux d'un jury averti, et notamment ceux de l'entraîneur Louisa Carberry. La double lauréate du Grand Steeple-Chase de Paris (Gr.1) avec Docteur de Ballon a pleinement rempli et apprécié son rôle de juge d'honneur, comme elle en a témoigné en fin de journée : "J'ai appris plein de choses avec le jury, et les poulains étaient très bien présentés, c'était génial !" À midi, la Fédération des Éleveurs offrait l'apéritif, un moment de partage apprécié dans cette journée à l'ambiance conviviale.

TIRAGE AU SORT DE L'AUTOMNE : EN NOVEMBRE

Le traditionnel tirage au sort de saillies organisé par la Fédération des Éleveurs aura lieu cette année en novembre, comme ce fut le cas l'an dernier. Cette nouvelle place dans le calendrier des événements permet d'associer à ce tirage de nouveaux étalons annoncés en France pour la saison de monte à venir et d'anticiper certains mouvements d'étalons dans l'hexagone. Réalisé sous contrôle d'huissier, ce tirage au sort, qui propose plus de 70 saillies d'étalons de différents profils répartis sur tout le territoire, est réservé aux adhérents de la Fédération des Éleveurs à jour de cotisation. Les documents pour y participer seront envoyés courant octobre. Merci par avance à tous les propriétaires d'étalons et haras donateurs qui font de ce tirage au sort un véritable succès.

Côté résultats, les jeunes étalons ont été mis à l'honneur !

Chez les Foals, deux pouliches ont dominé leurs homologues. C'est une élève de l'Écurie de la Colmine, fille de Chœur du Nord, qui a remporté le titre de champion suprême des foals, après avoir remporté la catégorie des foals tardifs. Sa mère par Spirit One est apparentée à la même souche que le top sauteur Tamarinbleu (Victor Chandler Chase, Gr.1).

Sa dauphine, la lauréate des foals précoces Tara Dream Coco, est une fille de Doha Dream. Elle était présentée par l'Écurie Arion de Julie Aubligine. La mère Athenamix Coco appartient à la souche Milord Thomas.

Ce jumelé gagnant a également été récompensé dans la catégorie du meilleur couple - Trophée de la Fédération des Éleveurs.

Chez les yearlings, c'est aussi une femelle qui a été sacrée : présentée par Olivier Tricot, Manticore a fait briller son père Castle du Berlais, en battant le lauréat des mâles Flash de la Chanie. Présenté par la Barbottière pour le compte d'Yvan Molière, ce frère de Tamkevi (2^e du Prix Chambly, L.) est également le fils d'un jeune étalon, Chanducoq. La gagnante se revendique de la famille des bons Aerial (Greatwood Gold Cup Chase, Gr.3) et Plougala (Prix Rigoletto, L.).

Enfin chez les 2 ans, c'est le représentant du haras du Saz, Jeopardy, qui a été sacré Champion Suprême. Jeopardy fait partie de la première génération d'Elm Park, stationné au Saz par Roger-Yves Simon. C'est un neveu du triple lauréat de Listed Alluded. Il a devancé la gagnante des femelles Midnight Forever, une fille de Motivator présentée par William Menuet, qui avait d'ailleurs remporté cette même catégorie en 2019 avec la grande sœur ! Nommée Let Me Love, cette dernière s'est imposée en steeple à Auteuil en juillet dernier. Elles sont issues de la bonne Lady d'Ogenne (Grand Steeple-Chase de Craon, L.).

Merci à l'ANCCO pour ce texte et les photos qui l'accompagnent.



Meilleur couple Jument Foal • Prix Fédération des Éleveurs ©Léa Barbé

La Fédération des Eleveurs, fidèle à cet événement, a eu le plaisir de recevoir sur son stand de nombreux visiteurs et d'offrir le traditionnel apéritif, moment de partage et de convivialité du milieu de journée !!

RÉSULTATS :

FOALS

FOALS PRÉCOCES :

- **1^{ère} place**
TARA COCO DREAM F21 (Doha Dream x Athenamix Coco)
› *Julie Aubligine*
- **2^{ème} place**
N. M21 (Goliath Du Berlais x Wangera)
› *Jean-Paul Lemelletier*

FOALS TARDIFS :

- **1^{ère} place**
LADYBUG LA COLMINE F21 (Chœur Du Nord x Divine La Colmine) **CHAMPION SUPRÊME FOALS**
› *Ecurie de la Colmine*
- **2^{ème} place**
NATHELOS M21 (Recoletos x Natha)
› *Sabrina Czyz*

MEILLEUR COUPLE TROPHÉE DE LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS

- **1^{ère} place**
LADYBUG LA COLMINE F21 (Chœur Du Nord x Divine La Colmine)
› *Ecurie de la Colmine*
- **2^{ème} place**
TARA COCO DREAM F21 (Doha Dream x Athenamix Coco)
› *Julie Aubligine*
- **3^{ème} place**
THE ANGLE (Shamalgalan x Rada Angel)
› *Nicolas Simon*



3^e meilleur couple Jument Foal ©Léa Barbé

YEARLINGS

YEARLINGS MÂLES :

- **1^{ère} place**
FLASH DE LA CHANIE M20 (Chanducoq x Tamsna)
› *Yvan Mollière*
- **2^{ème} place**
KRONOS COLOMBE M20 (Free Port Lux x Valse De Touzaine)
› *Christophe Boistier*

YEARLINGS FEMELLES :

- **1^{ère} place**
MANTICORE F20 (Castle Du Berlais x Ybarra)
CHAMPION SUPRÊME YEARLING
› *Olivier Tricot*
- **2^{ème} place**
CHEERS F20 (Nicaron x Venus Du Puy Noir)
› *Elise Chayrigues*



2 ANS

2 ANS MÂLES :

- **1^{ère} place**
JEOPARDY H19 (Elm Park x Kandora)
CHAMPION SUPRÊME 2 ANS & TOUTES CATÉGORIES
› *Haras du Saz*
- **2^{ème} place**
ARION COCO TRIP H19 (Top Trip x Athenamix Coco)
› *Julie Aubligine*

2 ANS FEMELLES :

- **1^{ère} place**
MIDNIGHT FOREVER F19 (Motivator x Lady d'Ogenne)
› *William Menuet*
- **2^{ème} place**
JOYEUSE EMOTION F19 (Bathyrton x Caye Tentle)
› *Agnès Audebert*



2 ans • Champion Suprême • Jeopardy ©Léa Barbé

Point sur le projet rhodococcose

Par Camille Vercken et Romain Paillot

//// La rhodococcose est une maladie respiratoire bactérienne du jeune poulain bien connue des éleveurs car les conséquences sanitaires, économiques et zootecniques de cette maladie sont nombreuses et néfastes. En l'absence de vaccin et face à l'accroissement des sites d'élevage dont les sols sont contaminés (ce qui est lié à l'augmentation des flux de chevaux et de leur densité sur certains sites et centres de reproduction pour des besoins commerciaux), les associations représentatives de la filière (**dont la Fédération des Eleveurs du Galop**) ont souhaité sensibiliser sur l'urgence d'apporter des réponses concrètes pour le terrain. La Saisine de l'ANSES (référence 2017-SA-0046) a permis d'établir un état des lieux des connaissances sur cette maladie complexe. Souhaitant aller plus loin et proposer des solutions concrètes aux éleveurs, **Romain Paillot** (co-auteur de la Saisine, Senior Lecturer in Equine Sciences, School of Equine and Veterinary Physiotherapy, Writtle University College, UK) et **Camille Vercken** (fondatrice d'Equiways, société d'expertise et de conseils pour les éleveurs en matière de biosécurité) se sont associés pour évaluer un protocole de conseils destiné aux éleveurs. L'ambition du projet était simple : associer analyses de sols (protocole LABÉO) et audit de fonctionnement de l'élevage (flux d'animaux, gestion des effectifs, désinfection, pratiques agronomiques telles que chaulage, réensemencement, etc.) pour **proposer à chaque élevage un arsenal de mesures ciblées et adaptées à la réalité économique de l'entreprise pour lutter efficacement contre la rhodococcose.**

Le projet, prévu sur 3 années, a reçu le soutien financier de l'IFCE ainsi que celui des principales associations représentatives de la filière dont la **Commission sanitaire de la Fédération des Eleveurs** qui a souhaité intégrer le Comité de pilotage du projet.

Voici les résultats de la troisième année du projet (les résultats de la première année avaient été présentés dans le Courrier des Eleveurs de juin 2020).

Basée sur 5 exploitations, l'étude entame en 2021 la troisième année de son programme. Les principales conclusions qui découlent de **ces résultats préliminaires sont les suivantes :**

- La charge bactérienne peut différer d'une parcelle à l'autre, même contiguës, au sein d'une même exploitation, ce qui souligne **l'intérêt du dépistage des sols pour l'identification/confirmation des parcelles représentant un risque potentiel.** Cette information bactériologique permet de cibler les mesures d'agri-gestion et l'adaptation des méthodes d'élevage (e.g. rotation des parcelles, durée de présence des chevaux, sélection en fonction de l'âge et donc de la susceptibilité etc.).
- Les mesures d'agri-gestion telles que **le chaulage, le retournement des parcelles ont un effet mesurable sur la charge bactérienne** tout comme l'arrosage par temps sec ou le réensemencement sur la prévalence.
- **Le nettoyage régulier des parcelles pour éviter l'accumulation des crottins ainsi que le curage et décaissage** semblent également être des mesures importantes pour réduire le risque de contamination des poulains. Toutefois, le décaissage des zones d'accumulation de crottins pourrait également être une source de contamination des sols. Cette activité doit donc être prise en compte pour l'interprétation des résultats bactériologiques.
- Un historique de rhodococcose sur une parcelle se traduit bien par la présence de *Rhodococcus equi* vapA-positif sur cette parcelle. La charge bactérienne peut diminuer dans le temps en l'absence de nouveaux cas de rhodococcose ou après agri-gestion. Toutefois, l'association inverse n'est pas systématique (i.e. la présence de *R. equi* vapA-positif n'est pas systématique associée à l'apparition de la maladie). Ce résultat indique que la présence de la bactérie, même au niveau de parcelles très poussiéreuses, n'est pas le seul élément d'importance pour l'apparition de cette pathologie. Cette donnée souligne l'importance de la **durée d'exposition au pathogène, et donc l'impact potentiel de différentes pratiques d'élevage sur l'apparition de la maladie.**

En conclusion, les résultats préliminaires (audit et suivi + 1 an) de cette étude indiquent que la connaissance de l'état d'une exploitation (en prenant en compte l'ensemble des espaces, parcelles, bâtiments, accès etc.) à un instant donné (grâce au dépistage de la bactérie *R. equi* vapA-positif) associée à des conseils personnalisés pour une gestion adaptée de la conduite d'élevage ont le potentiel de réduire le risque de rhodococcose chez le poulain.

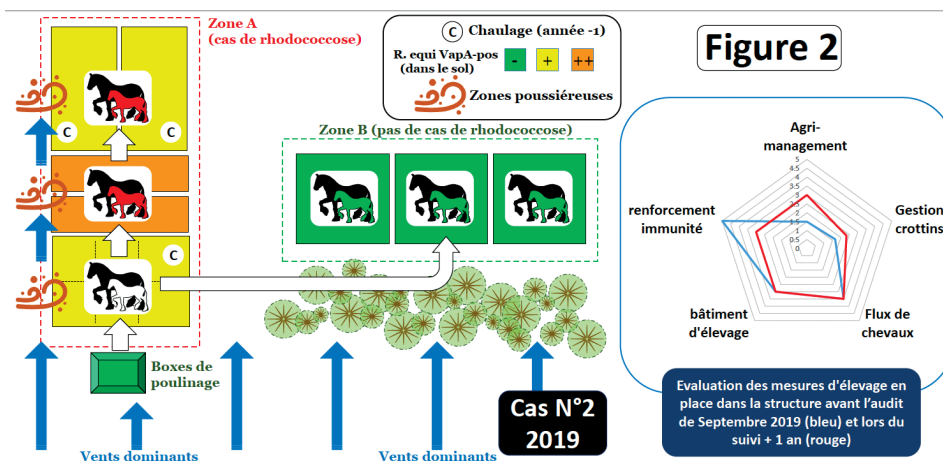


Figure 1 : représentation des mesures mises en place dans l'exploitation N°2 entre 2019 et 2020.

La seconde année de suivi a permis de mettre en évidence des pratiques d'élevage qui influent positivement ou négativement sur la prévalence de la rhodococcose :

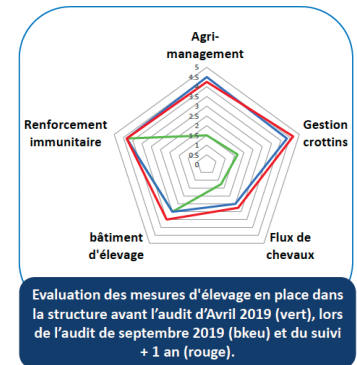
Cas N°A : l'absence de cas en 2020 fait suite à l'utilisation de plasma hyper-immun (renforcement immunitaire), un couvert végétal plus dense (arrosage des paddocks) couplé à un décaissement des zones de crottins (figure 1) : de 9 cas en 2019 à 0 cas en 2020 (sans oublier des conditions météorologiques favorables).

Cas N°B : dans cette exploitation, la motivation est de mise pour enrayer la maladie avec des résultats ! Pour la première fois depuis des années : aucun cas en 2020 (sans oublier des conditions météorologiques favorables) : sorties précoces des poulains dans des paddocks enherbés, chaulage, ramassage des crottins. Les analyses de sols témoignent de la baisse de charge de la bactérie dans les sols.

Evaluation de la "motivation" de l'exploitation N°B à mettre en place activement des mesures de lutte contre la rhodococcose avec une baisse effective de 100% du nombre de cas en 3 ans. Les mesures de lutte concernent tous les fronts possibles de lutte contre la maladie, du renforcement immunitaire aux mesures d'agri-gestion (crottins, chaulage) en passant par la modification des flux de chevaux.



- Légende**
- Parcelle négative (Vap A)
 - Positivité solution directe (Vap A)
 - Positivité solution diluée à 10-3 (Vap A)
 - Positivité solution diluée à 10-5 (Vap A)



Cas N°C : pour la seconde année consécutive, le maintien du couvert végétal (excellent couvert résultant d'un réensemencement annuel de qualité), de l'apport de sable lourd aux entrées de paddocks ainsi que du ramassage de crottins régulier dans les paddocks des jeunes poulains semblent avoir des effets bénéfiques majeurs en tant que barrières efficaces à l'apparition de cas de rhodococcose.

Quelques exemples concrets par l'image :



Non ! Poulains dans les poussières soulevées par les mères dans les zones d'attente (foin, entrée de paddocks)



Non ! Zones d'accumulation de fourrages et crottins sous les abris, par temps sec, création de poussières chargées de pathogènes.



Oui ! Couvert végétal dense (réensemencement annuel), Préservation des paddocks jeunes poulains (uniquement utilisés pendant la période de poulinages, apport de sable lourd aux entrées de paddock).

Ce projet de recherche a été retenu parmi les sujets présentés lors du prochain l'EIDC, Equine Infectious Diseases Conference (Congrès mondial des maladies infectieuses équine) www.eidc2021.com

© photos : collection privée Equiways et R Paillot

Journée de l'Association des Jockeys Prix de la Fédération des Éleveurs du Galop



Prix Fédération des Eleveurs du Galop
©Association des Jockeys • Carole Desmetz • Joséphine Hucher



©Association des Jockeys • Carole Desmetz • Joséphine Hucher

//// Le 5 août dernier l'hippodrome de La Touques a accueilli la désormais habituelle Journée de l'Association des Jockeys. Rappelons que les sponsorings des courses du jour sont reversés à l'association présidée par Bertrand Lestrade. La Fédération des Éleveurs, associée au Quinté, comptait cette année encore parmi les partenaires du jour.

Une fidélité saluée par Thierry Gillet, secrétaire général de l'Association des Jockeys :

“ L'Association est très reconnaissante à la Fédération de lui apporter régulièrement son soutien et contribuer ainsi à venir en aide aux jockeys blessés notamment.”

▶ RÉDUISÉZ LE RISQUE D'APPARITION DE TROUBLES OSTÉO-ARTICULAIRES



Chaque aliment Dynavena est formulé avec une **composition très variée de matières premières non OGM**, rigoureusement sélectionnées et issues à **95% de l'agriculture française** pour apporter tous les nutriments indispensables au cheval et lui garantir un **équilibre nutritionnel optimal** en fonction de son activité et dans le respect de sa physiologie.

NON OGM*

* < 0,1%



FOALY & CROISSANCE



**Intègrent du
BAMBUSA A**

▶ Apport élevé en silicium organique

Crédit photo: Olivier Houdart - www.dollar.fr

www.dynavena.com

PALMARÈS

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2021 au 20/09/2021							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SIYOUNI	142	50	68	280	2 977 845	20 970
2	KENDARGENT	124	47	68	283	1 999 790	16 127
3	LE HAVRE	116	47	65	225	1 767 185	15 234
4	WOOTTON BASSETT	111	44	62	215	1 756 930	15 828
5	SEA THE STARS	46	24	31	68	1 626 805	35 365
6	FRANKEL	49	23	35	91	1 419 940	28 978
7	DUBAWI	52	21	34	86	1 327 315	25 525
8	DABIRSIM	153	46	60	307	1 298 729	8 488
9	RAJSAMAN	132	49	70	306	1 234 865	9 355
10	ANODIN	100	47	66	256	1 212 140	12 121
11	INTELLO	86	32	49	178	1 113 805	12 951
12	GALILEO	26	12	16	41	1 107 980	42 614
13	LOPE DE VEGA	58	21	29	142	1 091 695	18 822
14	ZOFFANY	66	31	40	138	1 030 800	15 618
15	KINGMAN	40	13	16	65	990 138	24 753
16	GALIWAY	35	12	19	80	966 905	27 625
17	OLYMPIC GLORY	81	30	41	163	933 207	11 521
18	ELUSIVE CITY	89	31	41	193	861 950	9 684
19	PENNY'S PICNIC	84	23	37	188	860 755	10 247
20	SEA THE MOON	38	17	29	74	838 350	22 061
21	RIO DE LA PLATA	65	26	37	149	813 315	12 512
22	AUSTRALIA	16	5	7	30	811 720	50 732
23	CHARM SPIRIT	70	25	32	174	758 440	10 834
24	TORONADO	49	22	36	131	737 865	15 058
25	SHOWCASING	34	17	24	79	699 843	20 583

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2021 au 20/09/2021							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SIYOUNI	142	50	68	280	2 977 845	20 970
2	KENDARGENT	124	47	68	283	1 999 790	16 127
3	LE HAVRE	116	47	65	225	1 767 185	15 234
4	DABIRSIM	153	46	60	307	1 298 729	8 488
5	ANODIN	100	47	66	256	1 212 140	12 121
6	INTELLO	86	32	49	178	1 113 805	12 951
7	GALIWAY	35	12	19	80	966 905	27 625
8	OLYMPIC GLORY	81	30	41	163	933 207	11 521
9	PENNY'S PICNIC	84	23	37	188	860 755	10 247
10	RIO DE LA PLATA	65	26	37	149	813 315	12 512
11	CHARM SPIRIT	70	25	32	174	758 440	10 834
12	TORONADO	49	22	36	131	737 865	15 058
13	MOTIVATOR	35	16	29	100	639 780	18 279
14	GOKEN	52	20	25	115	605 745	11 648
15	SHALAA	62	20	24	110	593 600	9 574
16	KHELEYF	54	19	33	136	588 430	10 896
17	STYLE VENDOME	56	23	29	136	585 290	10 451
18	SOMMERABEND	52	15	20	138	492 350	9 468
19	DREAM AHEAD	69	22	23	98	476 165	6 900
20	FRENCH FIFTEEN	49	15	19	112	474 190	9 677
21	STORMY RIVER	60	12	19	111	448 600	7 476
22	WHIPPER	44	17	30	83	445 015	10 113
23	ZANZIBARI USA	42	18	221	24	440 135	10 479
24	GEORGE VANCOUVER USA	60	20	296	26	404 370	6 739
25	DARIYAN	44	13	15	81	353 962	8 044

Palmarès des Etalons Pères de 2 ans faisant la monte en France - 01/01/2021 au 20/09/2021

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SIYOUNI	22	9	11	26	276 610	12 573
2	DABIRSIM	29	10	11	41	251 520	8 673
3	RECORDER	29	5	6	65	243 190	8 385
4	DREAM AHEAD	22	7	7	29	174 730	7 942
5	SHALAA	21	5	6	33	170 885	8 137
6	BIRCHWOOD	27	6	7	56	163 717	6 063
7	AL WUKAIR	22	5	6	26	131 270	5 966
8	PENNY'S PICNIC	7	2	5	13	126 265	18 037
9	ZELZAL	12	4	6	12	108 260	9 021
10	OLYMPIC GLORY	11	3	5	22	100 482	9 134
11	ZARAK	13	2	3	15	99 740	7 672
12	KHELEYF	12	3	4	32	97 605	8 133
13	JOHNNY BARNES	12	1	2	26	96 695	8 057
14	CHARM SPIRIT	20	3	3	24	94 245	4 712
15	SHAMALGAN	10	3	6	13	82 065	8 206
16	GOKEN	13	2	2	21	81 860	6 296
17	TORONADO	9	2	3	12	76 930	8 547
18	CAPTAIN CHOP	9	2	4	20	62 175	6 908
19	ECTOT	7	4	5	5	59 410	8 487
20	ULTRA	6	3	3	9	57 650	9 608
21	ANODIN	10	3	3	9	53 830	5 383
22	AMERICAN DEVIL	4	2	2	8	52 280	13 070
23	WHITECLIFFSOFDOVER	9	1	1	16	47 850	5 316
24	ALMANZOR	9	2	2	7	45 620	5 068
25	DE TREVILLE	4	1	2	4	43 200	10 800

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2021 au 20/09/2021

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	GUY PARIENTE HOLDING	75	388	44	171	386 196
2	WERTHEIMER & FRERE	100	463	77	214	287 188
3	S.A. AGA KHAN	97	420	71	195	204 240
4	FRANKLIN FINANCE S.A.	67	332	49	149	184 727
5	JEAN-CLAUDE SEROUL	69	390	46	163	178 984
6	ALAIN CHOPARD	94	593	62	231	148 188
7	AL SHAQAB RACING	86	310	43	152	146 317
8	ECURIE DES MONCEAUX	63	241	30	103	86 032
9	ELEVAGE HARAS DE BOURGEOUVILLE	32	146	26	53	85 744
10	SCEA HARAS DE SAINT PAIR	18	74	16	33	84 401
11	HARAS D'ETREHAM	50	251	29	103	80 865
12	AL SHAHANIA STUD	38	113	25	53	79 963
13	ECURIE NORMANDIE PUR SANG	48	247	25	108	79 308
14	ECURIE SKYMARC FARM	48	209	17	90	76 599
15	CHEVOTEL DE LA HAUQUERIE	18	105	23	45	76 030
16	JEAN-PHILIPPE DUBOIS	35	193	20	95	74 021
17	SARL JEDBURGH STUD	57	401	30	177	72 955
18	SCEA DU HARAS DE VICTOT	39	183	16	100	70 215
19	M.BOUTIN (S)	31	255	15	107	67 651
20	HARAS D'HASPEL	28	157	23	61	67 053
21	RASHIT SHAYKHUTDINOV	21	107	21	47	66 332
22	HARAS DU QUESNAY	32	179	14	74	64 293
23	SUC GEORGES SANDOR	8	63	14	24	60 659
24	ECURIE HARAS DU CADRAN	54	272	34	97	60 033
25	JEAN-PIERRE-JOSEPH DUBOIS	41	183	19	87	59 422

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2021 au 20/09/2021

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	HARAS DE SAINT-VOIR	75	250	26	135	139 437
2	THIERRY CYPRES	45	146	26	85	110 161
3	MME BENOIT GABEUR	22	71	27	29	104 043
4	MME HENRI DEVIN	28	99	21	53	97 033
5	ANDRE-JEAN BELLOIR	15	67	18	28	73 162
6	MME CATHERINE COIFFIER	7	25	9	12	71 713
7	SARL CARION E.M.M.	7	23	10	13	69 913
8	JACQUES CYPRES	43	135	19	71	64 399
9	SCEA HAMEL STUD	23	68	12	39	60 623
10	JEAN-PIERRE-JOSEPH DUBOIS	28	79	12	34	59 458
11	HARAS DE MIRANDE	18	58	5	32	58 220
12	PATRICK JOUBERT	22	94	15	57	51 921
13	MME NICOLAS DEVILDER	20	64	8	42	44 722
14	MME ROBERT GASCHE-LUC	6	16	2	5	43 987
15	JEAN-MARIE BARADEAU	10	51	12	25	42 127
16	ECURIE MADAME PATRICK PAPOT	10	34	7	19	38 521
17	ULF SJOBERG TRANSPORTFORDON AB	1	5	3	2	37 227
18	ECURIE D	5	15	7	5	36 401
19	JEAN-MARC LUCAS	14	43	4	22	35 702
20	ARNAUD CHAILLE-CHAILLE	18	85	17	48	32 269
21	XAVIER LEREDDE	9	33	8	13	29 989
22	MME BERNARD LE GENTIL	15	51	13	21	29 300
23	JEAN-LUC HENRY	14	42	4	25	29 014
24	JACQUES SEROR	9	36	4	12	28 979
25	DREAM WITH ME STABLE INC	7	34	7	21	28 957

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2021 au 20/09/2021

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	MARTALINE	112	36	49	193	2 224 935	19 865
2	KAPGARDE	119	36	62	224	2 099 820	17 645
3	SAINT DES SAINTS	95	34	51	167	1 462 655	15 396
4	NO RISK AT ALL	94	33	52	140	1 400 905	14 903
5	DOCTOR DINO	56	25	37	80	1 355 690	24 208
6	BALKO	80	30	36	147	1 192 215	14 902
7	POLIGLOTE	31	11	14	74	870 850	28 091
8	NETWORK	55	19	27	77	796 900	14 489
9	COKORIKO	53	15	22	81	758 625	14 313
10	SADDLER MAKER	39	14	17	73	735 735	18 865
11	BLUE BRESIL	21	8	14	33	691 905	32 947
12	AUTHORIZED	29	12	20	53	625 655	21 574
13	CRILLON	25	12	23	44	621 620	24 864
14	MONTMARTRE	40	13	15	61	497 580	12 439
15	GREAT PRETENDER	60	16	19	88	491 235	8 187
16	MARESCA SORRENTO	53	17	26	88	470 285	8 873
17	GRIS DE GRIS	45	13	16	78	466 945	10 376
18	COASTAL PATH	59	19	20	89	458 880	7 777
19	GEMIX	23	10	15	51	432 680	18 812
20	MUHTATHIR	27	7	9	50	422 990	15 666
21	CHOEUR DU NORD	23	7	11	49	400 190	17 399
22	BALLINGARRY	47	12	16	83	399 015	8 489
23	SADDEX	32	9	11	60	395 300	12 353
24	SPANISH MOON	29	11	13	56	387 485	13 361
25	SAMUM	7	2	2	9	64 920	9 274

ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 28/06/2021 AU 27/09/2021

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
AL SHAHANIA Stud	SAMLLA	Al Rayyan Cup - Prix Kesberoy	1	FR
Didier BLOT	TRUESHAN	Al Shaqab Goodwood Cup	1	UK
Elevage Haras de BOURGÉAUVILLE	GRAND GLORY	Darley Prix Jean Romanet	1	FR
EARL Champ GIGNOUX	LADY PRINCESS	International Stakes (PA)	1	UK
Jean-Charles HAIMET	TRIBHUVAN	United Nation Stakes	1	USA
Famille NIARCHOS	DISCOVERIES	Moyglare Stud Stakes	1	IRE
Guy PARIENTE Holding	SISFAHAN	Idee 152. Deutsches Derby	1	GER
Jean-Claude SEROUL	MARIANAFOOT	LARC Prix Maurice de Gheest	1	FR
Son Altesse l'AGA KHAN	VALIA	Prix Maurice de Nieuil	2	FR
AL SHAHNA Stud	HARGAN	French Arabian Breeders Challenge - Poulains	2	FR
AL SHAHNA Stud	MON'NIA	Sheikh Mansoor Festival - Criterium des Pouliches	2	FR
AL SHAQAB Racing	ALMAFJAR	French Arabian Breeders Challenge - Sprint	2	FR
Serge BOUCHERON	HELLO YOU	Rockfel Stakes	2	UK
Haras CHEVOTEL DE LA HAUQUERIE	PRETTY TIGER	Prix Eugène Adam	2	FR
Ali HAKAM	BUBBLE GIFT	QATAR Prix Niel	2	FR
Robert & Emmanuelle LITT	SOLENZANA	French Arabian Breeders Challenge - Pouliches	2	FR
Ecurie des MONCEAUX	RUMI	Prix de la Nonette	2	FR
Guy PARIENTE Holding	SKAZINO	Darley Prix Kergorlay	2	FR
SCEA Haras de SAINT-PAIR	GLYCON	Lucien Barrière Grand Prix de Deauville	2	FR
SCEA Haras de SAINT-PAIR	WALDBIENE	T von Zastrow Stutenpreis	2	GER
Son Altesse l'AGA KHAN	DILAWAR	Barrière Prix Quincey	3	FR
Son Altesse l'AGA KHAN	TARNAWA	Ballyroan Stakes	3	IRE
Son Altesse l'AGA KHAN	SAGAMIYRA	QATAR Prix du Pin	3	FR
Son Altesse l'AGA KHAN	SAIYDABAD	Prix du Prince d'Orange	3	FR
AL SHAQAB Racing	BELLHARBOUR MUSIC	Prix Daphnis	3	FR
AL SHAQAB Racing	TORO STRIKES	Supreme Stakes	3	UK
Jacques BERES	SQUARE DE LUYNES	Marit Sveaas Minneslopp	3	NOR
Jacques BERES	SQUARE DE LUYNES	Stockholm Cup International	3	SWE
Joël DENIS	IKIGAI	Prix de l'Isle Briand	3	FR
Alban CHEVALIER DU FAU & Pierre-Hugues HENRY	WALIYAK	Prix Bertrand de Tarragon	3	FR
Sylvie LANGLOIS & EARL de la VALLÉE	ESOPE	Prix de Lutèce	3	FR
Haras du LOGIS	OCEAN	Prix de Ris Orangis	3	FR
SCEA des PRAIRIES	PENJA	Prix de Psyché - Sky Sports Racing	3	FR
SCEA Haras de SAINT-PAIR	GLYCON	OSAF - Prix de Reux	3	FR
SCEA Haras de SAINT-PAIR	PEARLS GALORE	Fairy Bridge Stakes	3	IRE
SCEA Haras de SAINT-PAIR	PEARLS GALORE	Brownstown Stakes	3	IRE
Jean-Claude SEROUL	MARIANAFOOT	Prix de la Porte Maillot	3	FR
Christopher E. STEDMAN	ARMOR	Molecomb Stakes	3	UK
Wertheimer & Frère	ACCAKABA	Prix du Calvados	3	FR

ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 28/06/2021 AU 27/09/2021

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
JAMONIÈRES Elevage du CELLIER	SPES MILITURF	Gran Corsa di Siepi dei 4 anni	1	IT
Denis LEGEARD	ISATIS DE L'ÉCU	Gran Criterium d'Autonno	1	IT
Jean-Pierre-Joseph DUBOIS	PEACE GARDEN	Steeple-Chases d'Italia	2	IT
André-Jean BELLOIR	HERMÈS BAIE	Prix de Maisons-Laffitte	3	FR
Haras de SAINT-VOIR	FAN DE BLUES	Rockshore Novice Chase	3	IRE